

Trélissac, le 23 janvier 2020



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2020

Cher adhérente, Cher adhérent,

Notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire de Nordic Walking Périgord se tiendra, comme la saison dernière, le :

**Vendredi 14 février 2020 à 18 H au restaurant "L'Étang des Reynats"
route d'Angoulême – 24650 CHANCELADE**

À cette occasion, il sera procédé au renouvellement statutaire du bureau dont un membre est sortant : Chantal, secrétaire du club depuis sa création qui ne renouvèle pas son mandat.

Cette réunion sera suivie d'un repas sur inscription selon les modalités jointes. Pensez à nous remettre votre bulletin-réponse à la séance de marche nordique du 5 février. Vous pourrez également confirmer par mél votre participation, directement à Chantal, avant le 10 février.

D'avance, merci de votre présence.

Ordre du jour

- Allocution de bienvenue ;
- Rapport moral de la saison 2018-2019 et activités diverses présentées par Linda ;
- Rapport d'activité présenté par Chantal, Bernard, Geneviève pour le mercredi et Véronique pour le samedi matin ;
- Rapport de trésorerie (comptes de l'exercice 2018-2019 et budget prévisionnel 2019-2020) présentés par Aurore ;
- Objectifs de la saison 2019-2020 avec, pour évènement, la célébration du 10^e anniversaire du club ;
- Renouvellement des membres sortants ;
- Questions diverses.

Informations réglementaires

Selon l'Art. 7 des statuts NWP : est électeur tout membre de plus de 16 ans, ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois et à jour de sa cotisation.

Les adhérents qui souhaitent intégrer le bureau du club, peuvent présenter leur candidature directement auprès de la Présidente ou l'adresser à la secrétaire avant le 10 février 2020.

En cas d'empêchement à assister à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre du club muni d'un pouvoir (*3 pouvoirs maximum par personne*), dûment rempli et signé que vous trouverez ci-après.

La Présidente,
Linda Lewis

PARTICIPATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 14 février 2020 à 18 H

et/ou au repas qui suivra

Hôtel-Restaurant « L'étang des Reynats » de Chancelade

À confirmer par mél pour le 10 février dernier délai
à Chantal Casaurancq (chantalcasaurancq@orange.fr)

1 – PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Celle-ci se tiendra au restaurant "**L'Étang des Reynats**", route d'Angoulême à Chancelade (*sur la gauche, à la sortie du pont de chemin de fer*). Parking assuré.

2 – PARTICIPATION AU REPAS QUI SUIVRA L'A. G. :

Veillez préciser, dans votre mél, votre nom ainsi que le nombre de personnes vous accompagnant.
Le menu, ci-dessous, est fixé à 25 € par personne, vin et café compris . (Carafe de Bergerac rouge ou rosé)
Le règlement des repas se fera directement auprès du restaurateur.

Apéritif :

- Soupe champenoise et mise en bouche

Entrée :

- Cassolette de rougets au curry et petits légumes

Plat :

- Ballotine de volaille farcie aux cèpes et son accompagnement

Dessert :

- Coulant au chocolat au coulis de framboise



POUVOIR

Assemblée Générale ordinaire du 14 février 2020 à 18 H

Je soussigné(e) (NOM, Prénom):

Adresse :

Tél. :

Agissant en qualité d'adhérent 2018-2019, empêché(e) d'assister à l'**Assemblée Générale ordinaire du 14 février 2020** qui se tiendra à partir de 18 H au restaurant "**L'Étang des Reynats**", route d'Angoulême à Chancelade.

Je donne pouvoir à : M.....

Pour prendre part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

À, le

Signature



APPEL À CANDIDATURE

Assemblée Générale Ordinaire du 14 février 2020 à 18 H

CANDIDATURE

NOM – PRÉNOM : Tél. :

Adresse :

Date de naissance E-Mail :

Déclare être candidat (e) comme membre du bureau du club "**Nordic Walking Périgord**"

À, le

Signature